

COMPTE RENDU des revendications du personnel portées et défendues par les délégués du Personnel du 18 AVRIL 2012

Préambule :

Nous avons constaté à plusieurs reprises que certaines réponses des comptes rendu DP direction comportent un écart important entre la réalité des débats lors des réunions et la rédaction des comptes rendu.

En ce qui concerne les questions, elles sont posées par la CGT, donc ne ciblez pas tel ou tel élu pour savoir de qui viennent les questions. Les salariés nous informent, nous questionnent et nous les représentons dans les différentes instances pour revendiquer, défendre, représenter tous les salariés.

Nous nous efforçons de vous communiquer le questionnaire deux jours avant la réunion, de votre coté, il serait conforme que vous respectiez les délais pour les convocations et les comptes rendu.

*** EMPLOIS :**

- Pour la 3ème fois nous vous demandons un point sur l'absentéisme sur les trois dernières années par services et par catégorie.
- Réponse : sera communiqué comme prévu dès qu'il sera édité. Ce sujet prend du temps et nous ne sommes pas équipés pour l'établir rapidement.
- Comme convenu lors de la précédente réunion, suite aux nouvelles embauches et la différence constatée entre la liste électorale fournie lors de la signature du protocole électoral et la liste d'émargement des élections, nous vous demandons une liste du personnel à jour.
- Réponse : a été envoyé au secrétaire du syndicat hier.
- Quelle est la politique de Verallia concernant les remplacements des départs ainsi que pour la maladie longue durée ?
- Réponse : les postes sont remplacés si cela est nécessaire par des CDD ou intérim dans un premier temps.
- Remplacement de Mr Cordelier à l'AVA ?
- Réponse : recrutement en cours

*** SALAIRES :**

- Nous vous demandons un état des lieux sur les promotions individuelles et évolutions de carrières sur les 10 dernières années par services.
- Réponse : ces données individuelles ne seront pas communiquées par respect de la confidentialité.
- A ce jour nous ne disposons toujours pas de la grille des salaires à jour.
- Réponse : a été envoyé au secrétaire du syndicat hier
- Augmentation de la prime d'ancienneté au-delà de 15 ans.
- Réponse : dépend des NAO Verallia
- En compensation du non-respect de l'accord qui prévoyait 800 chgts, nous vous demandons une prime exceptionnelle, pour chaque salarié du site et cela avec effet rétroactif depuis que nous dépassons les 800 changements. Tout le monde participe à cette performance il est normale que les salariés aient une reconnaissance financière du travail accompli.
- Réponse : les effectifs ont été revus pour palier à l'augmentation des changements.
- Les salariés BC demande une réévaluation des scr pour les laquages : **1 scr / 4sections**, 2/8s ; 2,5/10s, 3/12s ; 4/16s.
- Réponse : pas prévu aujourd'hui
- Nous vous demandons de respecter le taux d'affutage du poste occupé lors des remplacements comme le prévoit la CCN.
- Réponse : la législation est respectée. les cas particuliers doivent aller au service RH.
- Avez-vous étudié la réévaluation des chèques pompiers ?
- Réponse : oui, mais la position n'est toujours pas statuée.

*** PARTICIPATION ET INTERESSEMENT:**

- Quel est le pourcentage des personnes qui place leur prime de participation et intéressement ceci par collègues.
- Réponse : 15 % des salariés placent la participation et 44% pour l'intéressement à Chalon.

*** CHANGEMENTS DE FABRICATION :**

- Changements de Fabrication : Les salariés du soufflage demandent le versement de plusieurs SCR lorsqu'il y a un changement sur leur machine. Le changement leur demande plus de travail que la conduite de la machine en production.
- Réponse : les taches afférentes aux chgts font partie du travail des salariés du soufflage.
- Avez-vous consolidé les travaux des groupes de travail sur la flexibilité ?
- Réponse : non, toujours en attente de consolidation.
- Si oui quelles sont les pistes retenues ?
- Réponse : idem ci-dessus

*** CONDITIONS DE TRAVAIL :**

- Nous vous demandons d'insonoriser le réfectoire principal et de remettre en état le plan de travail, la VMC, l'évier et l'évacuation.
- Réponse : *comme nous nous étions engagés, les travaux devraient être réalisés avant l'été.*
- Quelles sont les conclusions du médecin concernant la remise en place des anciens bouchons antibruit (orange et jaune).
- Réponse : *la médecine est favorable, mais doit régler le problème du cordon inexistant afin de respecter les normes alimentaires.*
- L'intervention de la climatisation de la cabine machine 13 a-t-elle été réalisée ?
- Réponse : *oui comme convenu début avril. Elle a été installée au plafond. Les autres cabines suivront.*
- Il est toujours très inconfortable d'accéder quotidiennement aux vestiaires lors des casses pression effectuées au laboratoire qualité. Les conduites en acier sont extrêmement bruyantes et peuvent causer des troubles pour la santé. Nous vous demandons de faire rapidement le nécessaire. (Les solutions apportées dernièrement sont inefficaces).
- Réponse : *les travaux seront réalisés pour fin avril 12.*
- Il y a beaucoup de poussières de verre sur l'ensemble de la halle Bout Froid ce qui occasionne de nombreux dysfonctionnements et donc une surcharge de travail et peut engendrer à terme des problèmes de santé. Nous vous demandons de prendre en compte ce problème avec le plus grand intérêt et d'intervenir à la source des émissions de poussières. De plus nous signalons que cette poussière rend le sol extrêmement glissant. Il serait dommageable pour nos clients de voir l'état d'hygiène des lignes sur un blog par exemple.
- Réponse : *une hotte aspirante a été installée sur la ligne 32 pour une phase de test. Des réglages suivront.*
- De la composition tombe sur les cabines au F3. Elle contient également des déchets d'électrofiltre, et ce réseau doit être étanche.
- Réponse : *les déchets sur le F3 sont réintroduits très occasionnellement. Les mesures d'ambiance au niveau des enfourneuses n'ont pas présentées d'anomalies.*
- Le système de soufflette des machines IS permettant la dispersion des fumées ne fonctionne plus correctement.
- Réponse : *Un essai est en cours machine 23.*
- Il a été constaté des fuites au niveau du nouveau traitement MTBC au F1 et F3.
- Réponse : *Aucune fuite constatée.*

*** EGALITE H/F :**

- Nous vous demandons un état des lieux afin de respecter l'accord récemment signé et les préconisations de la commission.
- Réponse : *l'état des lieux sera fait et remis à la commission lors de la prochaine réunion*

*** ACTIVITE USINE :**

- Quelle est la prévision marche usine pour Juillet Août.
- Réponse : *les informations seront précisées en CE, nous prévoyons une activité normale.*
- Quelle est la prévision de changement de fabrication pour Juillet et Août.
- Réponse : *adaptée en fonction des CP.*
- Quelle sera l'organisation du travail ?
- Réponse : *Marche normale.*
- La gestion des quarts d'heure d'été 2011 a été catastrophique, juin chaud : pas de quart d'heure, juillet pluvieux des quarts d'heures moins utiles qu'en juin. Pourquoi ne pas se baser sur les prévisions météo plutôt qu'à une date du calendrier ? Idem pour les dotations supplémentaires d'eau.
- Réponse : *Reste dans l'état actuel. Le stock d'eau sera étoffé pour l'été, les commandes sont passées.*
- Quelle sera la part de titulaires et d'intérimaires présents sur le site ?
- Réponse : *tel que défini dans l'accord 5*8 (70% de titulaires présents)*
- La Cgt revendique des temps de repos supplémentaires pour les salariés, particulièrement pour les salariés postés à la visite, mise en place de ¼ d'heure d'été pour le BF.
- Réponse : *pas prévu*
- Communication de la définition de poste du relai polyvalent et classification du poste, et lors des remplacements.
- Réponse : *le remplaceur bénéficie du coef et de la prime de rendement de la personne remplacée.*

*** CONGE PAYE :**

- Nous vous demandons d'afficher au plus tôt les dates de Congés payés dans chaque service.
- Réponse : *cela est déjà fait.*
- Quel est le solde moyen de CP par équipe et service.
- Réponse : *141 CP usine 2011 restants à solder.*
- Combien de salariés vont bénéficier de la prime d'étalement des congés payés par équipe et service ?
- Réponse : *pas en mesure de communiquer ces infos à cette période.*
- Combien de salariés se sont vu refuser ou décaler les C.P. ?
- Réponse : *pas de suivi sur ce sujet.*
- Nous revendiquons une amélioration et harmonisation des congés anciennetés, actuellement les congés supplémentaires c'est après 15, 20, 30 ans pour les catégories ouvriers, nous revendiquons un jour de CP en plus après 25 ans d'ancienneté. La répartition se ferait : 1CP à 15 ans, 2CP à 20 ans ; 3CP à 25 et 4 à 30 ans.

- Réponse : pas envisagé.
- Nous vous demandons la prime d'étalement des congés pour tous les salariés de l'établissement.
- Réponse : cette prime est uniquement prévue pour l'usine.

*** FORMATION :**

- Liste des salariés qui n'ont pas eu de formation hors formation obligatoire (cariste, électrique ...etc.) lors des 5 et 10 dernières années.
- Réponse : pas d'historique avant 2009. Au-delà, les informations seront communiquées à la commission emploi / formation.
- Quelle mesure va prendre la direction pour rétablir un accès à la formation pour tous ?
- Réponse : une amélioration devrait intervenir suite aux entretiens individuels 2012 pour la formation 2013. Le processus prend du temps.
- Communication du planning des formations intérimaires pour l'été 2012.
- Réponse : 1ere session le 9 mai, début juin pour la seconde. 2x8 BC et 2x8 BF

*** SOUS-TRAITANT :**

- Où en êtes-vous en ce qui concerne la rencontre avec la direction de CRISTAL pour la journée de solidarité. Les salariés ne souhaitent pas être pénalisés une année de plus et demandent réparation sur les années antérieures.
- Réponse : le sujet a été abordé, en attente de la réponse de leur direction.
- Nous constatons plusieurs secteurs qui ne sont pas nettoyés par la société NETEXPRESS par manque de personnel. Quelles ont été les modifications du cahier des charges lors du changement de prestataire ?
- Réponse : le cahier des charges a été renforcé au niveau de la prestation. L'effectif relève de la gestion par le prestataire.

*** VÊTEMENTS DE TRAVAIL :**

- Où en êtes-vous en ce qui concerne les essais des bleus de travail ?
- Réponse : les anciens bleus ont été remis en circulation non nominativement mais par taille par souci de rapidité. Dotation de 8 tenues par salarié dans l'immédiat. 3 problèmes persistent : 1) les tailles ne correspondent pas selon les étiquetages des 2 différents prestataires (Anet/Elis) pour une taille identique. 2) déséquilibre des dotations. 3) seules les vestes reviennent, carence de pantalons dans le circuit des retours par le prestataire. Pas de retour à la normale avant septembre dans l'état actuel pour solutionner durablement les problèmes, la priorité aujourd'hui est d'équiper chaque personne avec des tenues à sa taille.
- En direct: Suite à la grogne des salariés ce jour, la réunion de DP a commencé avec 30 minutes de retard cela était nécessaire car les problèmes des vêtements de travail persistent depuis 2007 et il en dépend de la sécurité. Donc suite à ce ras-le-bol général et un long débat 2 solutions provisoires peuvent être envisagées : Mise en place rapide de bleus coton neufs. Le nettoyage peut être assuré soit par Elis soit par l'ancien système de bacs de lavage avec des laveriers partenaires. Ceci pendant quelques mois en attendant un système pérenne. A noter que ce problème a profondément désintéressé un membre de la Cfdt qui préférerait passer à d'autres questions pour finir la réunion au plus vite, nous ne trouvons pas très respectueux cette attitude pour les salariés qui se brûlent à longueur d'année !!
- Avez-vous lancé l'appel d'offre pour la prise en charge des teeshirts par le prestataire ?
- Réponse : les teeshirts ne sont pas encore inclus au contrat et du stock provisoire est disponible au magasin général. La prestation devrait être finalisée d'ici 5 à 6 semaines.
- Avez-vous recensé les personnes pour l'attribution des marinières ?
- Réponse : le recensement est finalisé.

*** SALLE DE REPOS :**

- Où en est-on sur la mise en place de la salle de repos ? nous vous demandons de consulter les salariés pour le cahier des charges et les équipements à prévoir.
- Réponse : étude faisabilité en cours sur le futur lieu.

*** DISCRIMINATION :**

- Suite à l'accord d'entreprise relatif à la reconnaissance syndicale nous avons constaté certains cas qui rentrent dans le 2ème article : l'évolution de rémunération et de classification des représentants du personnel. Nous vous demandons de rectifier ces écarts discriminatoires.
- Réponse : pas d'écarts constatés en termes de rémunération.
- Nous constatons des dysfonctionnements avec l'application de l'accord minute sécurité soit vous l'appliquez pour tout le monde, soit vous ne l'appliquez pas.
- Réponse : l'accord est respecté.
- C'est vous qui définissez les critères d'embauche et qui exigez des compétences pour l'attribution des postes. Donc nous vous demandons de respecter la convention collective en matière de classification notamment en rapport aux diplômes :
Exemple: 6a coefficient 230 pour un titulaire d'un diplôme niveau 4
 6c coefficient 270 pour un titulaire d'un diplôme niveau 3
- Réponse : la convention est respectée.

- Avez-vous recensé les salariés ayant un bac +2 ou équivalent qui sont coef 270 ? (notamment au BEC...), et ceux qui sont 230 ? avez-vous rectifié les écarts ?
- Réponse : *oui nous avons fait le point, nous rencontrerons les personnes concernées pour les salariés ayant Bac +2, pour les autres nous respectons la convention.*

*** AFFICHAGE :**

- Pour la 15eme fois nous vous demandons de faire changer le panneau d'affichage cassé au vestiaire.
- Réponse : *un bon de travail a été transmis*
- La loi n'est toujours pas respectée en ce qui concerne les comptes rendus de DP, CE, CHSCT, pour que chaque salarié qui le souhaite puissent avoir un accès à la lecture.
- Réponse : *Ces demandes seront traitées avant l'été.*
- Où en êtes-vous concernant les panneaux spécifiques pour pouvoir afficher des annonces personnelles. (Vente de véhicule, location appartement etc.)
- Réponse : *Ces demandes seront traitées avant l'été.*

*** DIVERS :**

- Pelouse « syndicale » vers l'ancien vestiaire mécanique : Nous vous proposons de créer un emplacement de repos équipé de table et de banc où les salariés pourraient prendre leur casse croûte pendant la belle saison.
- Réponse : *il existe des équipements de ce genre près du restaurant d'entreprise.*
- Nettoyage des réfrigérateurs et Micro-onde : Faut-il que nous prenions des photos ? Que nous les envoyions à la presse? À l'Hygiène? À la Direction Générale? Où allez-vous les faire nettoyer?
- Réponse : *pour la partie réfectoire, c'est inclus au contrat de nettoyage.*
- Les utilisateurs de deux roues ne disposent d'aucun équipement pour le stationnement des 2 roues à l'intérieur de l'usine. Risques de vol et ou de détérioration et stationnement gênant.
- Réponse : *fin mai un aménagement est prévu au niveau du parking P4.*
- Quelles sont les constatations du service EHS concernant les passages piétons mal placés qui présentent un risque de chute pour les 2 roues.
- Réponse : *nous regardons ce qu'il est possible de faire techniquement pour sécuriser et les piétons et les 2 roues.*
- Vestiaire homme : La fixation des portes est toujours à la limite de la casse. C'est précisément le groom de porte qui est défectueux, et le tapis est toujours absent et les cornières présentent un risque de chute.
- Réponse : *nous n'avons toujours pas constaté d'anomalie.*
- Suite à l'intervention du prestataire qu'avez-vous prévu pour le plafond des douches du vestiaire ?
- Réponse : *le chiffrage est validé, les travaux seront réalisés sur le 2eme semestre 2012.*
- Nous avons un besoin urgent en termes de conventions collectives, merci de bien vouloir les fournir rapidement.
- Réponse : *elles sont en commande*
- Prévoir une remise en état des tables extérieures du restaurant d'entreprise ainsi que le sol.
- Réponse : *oui pour les tables et non pour le sol.*

*** MAGASIN MOULES :**

- Quel est le poids que peut supporter la dalle avec ou sans la plaque de répartition ?
- Réponse : *1000 kg/M²*
- Quels sont les premières étapes du comité de pilotage pour l'étude Stimulus ?
- Réponse : *synthèse des différents éléments étudiés pour évoquer des pistes d'action.*
- Communication de l'organigramme moulerie.
- Réponse : *sera communiqué*
- Etat des salariés moule capables de travailler en équipe postée.
- Réponse : *sera communiqué*

Présents : **CGT** : AGUILERA J.M, BOULOGNE.S, BESANCENOT.M, DUFOUR.S, RICHARD.L, LHOTE.Y, FLATOT.S, GRILLOT.C, FREGA.F, GIRARDOT.P

CFDT : ROBERT.V, BOUCAUD.D, LEBEAU.P **16 H : départ des élus Cfdt**

Fin de la réunion : 19h30



www.cgt-verallia-chalon.fr

Le syndicat Cgt Verallia Chalons

le 19 avril 2012